

**A propos des phosphates de Tunisie
et de leur découverte
par Philippe THOMAS, vétérinaire militaire
(1843 - 1910)**

par Jean des CILLEULS

Quand on songe à l'œuvre accomplie par la France en Afrique du Nord, qui, peu à peu, est touchée par l'oubli, et qu'on en remémore certaines étapes particulièrement fécondes, on ne peut s'empêcher de penser à ce que fut la découverte des gisements de phosphates de chaux en Tunisie, et son rôle déterminant dans l'essor économique du pays.

Combien peu se souviennent que cette découverte est due à Philippe Thomas, appartenant au Corps des Vétérinaires Militaires, géologue aussi qualifié qu'avisé.

C'est aux côtés de savants, tels que Le Mesle, Tournoër, Cotteau et Gaudry qu'il s'initia avec ferveur, de 1868 à 1875, à la géologie et à la paléontologie, et c'est en 1876 que la Société des Sciences physiques, naturelles et climatologiques d'Alger, reconnut la valeur de ses premiers travaux de paléontologie dans le Sahara, par l'attribution d'une médaille d'argent, bientôt suivie de son admission à la Société Géologique de France.

C'est en effet en 1873, en Algérie, dans le massif du M'Ftah que Thomas découvrit pour la première fois l'existence de nodules phosphatés dans l'Eocène inférieur. C'est en 1875 qu'il étudia les terrains fluvio-lacustres du Tertiaire supérieur et du Quaternaire, et publia une série de notes de paléontologie et de paléoethnologie, dont la première sur « *Buhalus Antiquus* » parut dans le Bulletin de la Société Climatologique d'Alger, où il fit part, en outre de la découverte d'un atelier préhistorique à Hassi-El-M'Kadden, près d'Ouargla.

(1) Communication présentée à la Société française d'histoire de la médecine, le 23 novembre 1968.

De 1880 à 1884, Thomas publie successivement ses « *Recherches sur les Equidés et Bovidés fossiles de l'Algérie* », sur « *Quelques formations d'eau douce en Algérie* » et ses « *Recherches stratigraphiques et paléontologiques sur quelques formations d'eau douce en Algérie* ». Ces divers travaux, ainsi que celui sur « *La mer saharienne* » parurent dans les Bulletins de la Société Zoologique Française (1881), la Société Géologique Française (1884) et la Société Climatologique d'Alger (1882).

En même temps, avec l'ingénieur des mines Tissot, il poursuit l'étude des terrains éocènes de la région de Constantine, où Tissot avait soupçonné l'existence de phosphates de chaux.

En 1878, J. Tissot écrivait : « La relation du terrain suessonien avec les régions fertiles en céréales permet de penser que le phosphate de chaux y existe. La structure y est, d'ailleurs, typiquement noduleuse. Des recherches seront faites à ce point de vue... » Et il ajoutait, sans se douter qu'en écrivant ces lignes, il était réservé à son ami Thomas de donner corps à cette vue prophétique : ... « on parviendra, peut-être, à trouver là un élément de trafic important soit pour l'exportation, soit pour fertiliser certaines régions, qui, comme la plaine de Bône, sont connues pour leur peu d'aptitude à donner des céréales... »

En parcourant l'Afrique du Nord de la côte au Sahara, Thomas établit une classification des terrains éocènes représentant un véritable rideau de repères, destiné à lui permettre l'étude, dans le Sud Tunisien, de terrains analogues à ceux qu'il avait prospectés en Algérie.

Il lui faudra, par ailleurs, attendre une douzaine d'années jusqu'au jour où, grâce à l'entremise de Gaudry, l'éminent paléontologiste, sa notoriété et sa parfaite connaissance de la langue arabe, soient connues de Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, qui envoie une mission scientifique en Tunisie pour en prospecter les ressources. Cette mission, placée sous la direction du Dr Cosson, comprend une section de géologie à laquelle Thomas est affecté et dont Georges Roland et Le Mesle font partie.

En 1885 et 1886, Thomas s'attache à l'exploration de la partie du sud tunisien comprise entre le méridien de Kairouan et les chotts sahariens. Il parcourt une surface des plus vastes, tant dans le sud qu'au centre. Il visite, en plus, une partie de la région occidentale négligée par ses collègues de mission, et porte son attention sur la chaîne montagneuse qui, de Gafsa, va d'Est en Ouest jusqu'en Algérie sous les noms de Djebel-Tiel, Djebel-Tseldja, etc. Il remarque qu'à la jonction de l'axe de calcaire crétacé de cette chaîne avec les assises éocènes recouvrant ses flancs existent des marnes foncées et un calcaire brun ou gris verdâtre, dont la teneur en phosphates tricalciques est de 60 % en moyenne. C'est à l'endroit où le Djebel Tseldja débouche dans la plaine au Fous-Tseldja, *près de Metlaoui*, qu'est faite le 18 avril 1885 cette découverte mémorable.

En franchissant la chaîne du Tseldja par les gorges grandioses de l'Oued, Thomas constate que ces dépôts phosphatés se trouvent identiques sur le

versant méridional de la montagne, et se continuent sur 80 km au moins. Il se rend compte dès lors de toute l'énorme importance économique et agricole de sa découverte et en fait part au Docteur Cosson, chef de mission, dès la réception le 18 octobre 1885 des résultats des analyses des échantillons qu'il a envoyés à l'École des Mines de Paris pour en connaître exactement la valeur. Avec l'autorisation du Dr Cosson, il fait connaître sa découverte à l'Académie des sciences le 7 décembre 1885.

Au cours de la campagne d'exploration de 1886, Thomas complète ses observations, non seulement dans le Sud Tunisien, mais même dans le Centre, jusqu'à Kalaat-es-Senam.

Les gisements sont situés, repérés et relevés avec précision ; ils font l'objet d'une deuxième note à l'Académie des sciences en 1887, suivie d'une troisième en 1888, où il relate ses observations de 1878 et les gisements algériens.

Thomas n'eut ni le loisir, ni les ressources financières lui permettant d'aller au Dyr de Tébassa vérifier la présence des phosphates qui devaient s'y trouver d'après ses observations et ses déductions antérieures, mais ce gisement, exploité le premier, fut trouvé sur ses indications.

Les communications de Thomas se succèdent sans interruption jusqu'en 1909 (1). Il espérait pouvoir réunir tous ses travaux en écrivant un « *Essai d'une description géologique de la Tunisie* ». Deux tomes seulement parurent avant sa mort en 1910. Le premier résume la géographie physique de la Tunisie, le second décrit de façon détaillée les terrains secondaires, particulièrement les terrains crétacés, ainsi que la répartition stratigraphique des nom-

(1) « Sur la découverte de gisements de phosphates de chaux dans le sud de la Tunisie » (C.R. Académie des Sciences, 7 décembre 1885).

« Sur les gisements de phosphates de chaux de Tunisie (Ass. par l'avancement des Sciences, 1886).

« Sur la découverte de nouveaux gisements de phosphates de chaux » (C.R. Académie des Sciences, 1887).

« Sur les gisements de phosphates de chaux en Algérie » (C.R. Académie des Sciences, 1888).

« Sur la géologie de la formation pliocène à troncs d'arbres silicifiés de la Tunisie » (C.R. Académie des Sciences, 1888).

« Gisements de phosphates de chaux dans les Hauts Plateaux de la Tunisie » (Soc. Géol. de France, 1891).

« Recherches sur quelques roches ophitiques du sud de la Tunisie » (Soc. Géol. de France, 1891).

« Etude miocène et valeur stratigraphique de l'*Ostrea Carissima* au sud de l'Algérie et de la Tunisie » (Soc. Géol. de France, 1892).

« Description de quelques fossiles nouveaux des terrains tertiaires et secondaires de la Tunisie, recueillis en 1885 et 1886 » (Soc. Géol. de France, 1893).

« Note sur les huîtres de l'Eocène d'Égypte » (Bull. Institut d'Égypte, 1899).

« Sur un nouvel horizon phosphatifié du sud de la Tunisie (Soc. Géol. de France, 1904).

« Essai d'une description géologique de la Tunisie » (Tome I, 1907, Tome II, 1909).

breux fossiles recueillis. Le troisième devait comprendre les terrains tertiaires. Il fut mis au point et publié après sa mort par son ami, le Professeur Pervinquières, titulaire de la chaire de géologie à la Faculté des Sciences de Paris.

En des pages admirables, dont l'envolée fait songer à celles qu'écrivait à la même époque Edouard Suess, dans son célèbre ouvrage « *La Face de la Terre* », Thomas évoque la densité inimaginable de la faune marine à l'aube de l'ère tertiaire. C'est grâce à elle que s'est constituée l'inépuisable réserve de phosphates. La faune des dernières couches éocènes est essentiellement une faune littorale, caractérisée par les grands Vertébrés, en particulier les Sauriens et les Tortues géantes, les très nombreux Plagiostomes squalidés ou rajidés, vivant dans une mer chaude, abondamment peuplée d'une flore exubérante. »

Le Vétérinaire Général Vivien résume ainsi les conséquences de la découverte de Thomas : « Au moment de l'établissement du protectorat français, la Tunisie était un vaste pays dépeuplé, dénudé, et aride. La mer semblait devoir constituer la seule richesse exploitable. Philippe Thomas appela sur son sol l'attention du monde industriel. De nouveaux gisements de fer, de zinc, de cuivre et de manganèse sont successivement découverts et la Tunisie apparaît comme une des régions minières les plus riches du monde.

Philippe Thomas avait décidé de son avenir... »

Le Professeur Pervinquières conclut : « ... les gisements tunisiens représentent une valeur énorme qui se chiffre par des centaines de millions. Tout un réseau de voies établies pour leur exploitation dans un pays dénué de moyens de communication, des populations fixées... des terres épuisées retrouvant leur fécondité grâce à des engrais à bon marché... enfin le prestige de la France accru aux yeux des indigènes, voilà le bilan qui résulte de l'étude méthodique d'un pays... »

Comme le souligne Hantz (C), un des biographes de Thomas, le nom de celui-ci était tombé dans l'oubli jusqu'en 1898 où il fut relevé par un membre de l'Institut de Carthage.

En 1899, lors de l'inauguration du chemin de fer Sfax-Gafsa, cette révélation vaut à Thomas une promotion dans l'ordre du Nicham Iftikhar et l'année suivante une modeste pension viagère de 6 000 F.

Le 10 décembre 1908, le nom de Thomas est donné à une cité, et ce n'est pas sans émotion qu'on lit le décret beylical donnant son nom à Met-laoui. En voici le libellé :

« Nous, Mohamed en Nacer, Pacha Bey, possesseur du royaume de Tunis, Considérant qu'il convient de perpétuer les noms de ceux qui ont rendu des services au pays,

Considérant que M. Philippe Thomas a découvert les gisements de phosphates de chaux de l'Afrique du Nord, l'une des causes principales de la prospérité de ces régions,

Avons pris le décret suivant :

Article unique :

Le centre de Metlaoui-Gare (Caïda de Gafsa) portera désormais le nom de Philippe Thomas. »

Le 29 mai 1913, M. Alapetite, Résident Général de France en Tunisie, inaugurant le monument élevé à Tunis à la mémoire de Philippe Thomas, lui rendit hommage en ces termes :

« Ce n'est pas seulement à Metlaoui et à Sfax que la mémoire de Philippe Thomas sera honorée, c'est dans toute la Régence transformée par l'essor économique qui a suivi sa découverte.

La Tunisie toute entière est aujourd'hui debout avec sa capitale pour exalter le savant sûr de sa méthode, au coup d'œil vraiment génial, grâce à qui l'occupation française a pu étonner le monde par la hardiesse de ses efforts et la rapidité des résultats obtenus... »

**

De tout cela il ne reste plus rien, ni à Tunis du médaillon placé devant la gare, ni à Sfax du buste inauguré le 26 mai 1913, ni à Metlaoui. Nous savons, hélas, que la gratitude disparaît vite de la mémoire des hommes auxquels la France tutélaire a rendu tant de services.

Dans la nuit du 3 au 4 janvier 1957, le buste de Philippe Thomas a été descellé et réduit en morceaux. Ceux-ci finirent par être envoyés en France, à Moulins d'abord, puis à Compiègne finalement, dans la salle d'honneur qui porte son nom, au Centre d'Instruction du Service Biologique et Vétérinaire des Armées, où ils matérialisent ses souvenirs et ceux du Corps Vétérinaire de l'armée.

L'inauguration solennelle de cette salle d'honneur eut lieu le 29 mars 1963.

Quand Philippe Thomas fut atteint par la limite d'âge de son grade de vétérinaire principal de 1^{re} classe, il n'était que Chevalier de la Légion d'honneur.

Ce ne fut qu'en 1909, peu de temps avant sa mort et alors qu'il était terrassé par la maladie, que la Société des Phosphates de Gafsa lui décerna une récompense de 25 000 F, qui vinrent s'ajouter à la rente viagère de 6 000 F du Gouvernement tunisien, dont il versa la première mensualité à la caisse d'une œuvre d'assistance corporative nouvellement créée « *La Mutualité Vétérinaire Militaire* ».

Laborieux, modeste, bon et désintéressé, Philippe Thomas est mort sans avoir cherché à tirer parti d'une découverte qui serait devenue pour tant d'autres l'occasion d'une fortune.

Son nom à lui seul est la gloire du Corps des Vétérinaires Militaires (Brocq-Rousseu).

BIBLIOGRAPHIE

- VIVIEN (Vét. Général). — Les vétérinaires militaires français. Leur histoire, leur œuvre. (Acad. Vétér. France, 3 décembre 1936 - Vigot, édit. Paris, 1936).
- BROcq-ROUSSEU (Vét. Général). — Discours à la cérémonie du 2 mars 1945, à l'occasion du rattachement du Service Vétérinaire de l'Armée à la Direction Générale du Service de Santé Militaire. (Serv. Cartographique de l'Armée, 1945).
- HANTZ C. — Philippe Thomas (1843-1910), vétérinaire militaire, inventeur des phosphates d'Afrique du Nord. (Rev. Corps Vétér. Armée, n° 1, 1958, pp. 1-6).
- LOUF (Vétér. Lt-Colonel). — Discours prononcé à l'inauguration de la salle d'honneur Philippe Thomas (29 mars 1963). (Rev. Sce Biol. et Vétér. des Armées - 1^{er} trimestre 1963).
- LEPERE (Vétér. Commandant). — d°, d°.

